

MAGAZINE D'INFORMATIONS **MUNICIPALES**

SAMEDI 9 JUILLET 2022

INAUGURATION DE LA MEDIATHÈQUE

LE TRIPLEX



●	MOT DU MAIRE	3
●	CONSEILS MUNICIPAUX	4
●	VIE COMMUNALE	8
●	ÉTAT CIVIL	12
●	TRAVAUX	18
●	URBANISME	20
●	VIE SOCIALE	21
●	VIE CULTURELLE	26
●	JEUNESSE	24
●	ENVIRONNEMENT	27
●	VIE SCOLAIRE	28
●	VIE ASSOCIATIVE	30
●	DINAN AGGLOMÉRATION	34
●	PATRIMOINE	35
●	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	36



La Maison des Services



Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,
Chers Pleslinais Trigavouas,

Cette rentrée 2022 s'inscrit dans un contexte national et international bien particulier. Nos équilibres économiques sont fortement bousculés et la sécheresse de cet été nous fait prendre conscience, si besoin était, de la nécessaire accélération des transitions écologiques. Notre commune en tant que collectivité, et chacun de nos concitoyens à titre individuel, ont un rôle à jouer pour répondre aux enjeux de ces transitions. La réduction de nos consommations d'eau et d'énergie, la diminution de production de nos déchets, la gestion du foncier pour une meilleure préservation des terres agricoles, la qualité énergétique de l'habitat, chacune de ces actions, qu'elles soient individuelles, au niveau de la commune ou de Dinan Agglomération, doit œuvrer dans ce sens pour permettre aux jeunes générations d'envisager l'avenir avec sérénité.

Le mois de septembre est pour tous les parents et les enfants synonyme de rentrée scolaire. 412 élèves ont rejoint les bancs de nos trois écoles, avec l'ouverture d'une classe supplémentaire au groupe scolaire Georges Hervé. Je remercie le corps enseignant et les agents de la commune pour leur implication, gage d'une rentrée scolaire réussie.

Notre « Maison des services » connaît un franc succès depuis son ouverture début juillet. L'Espace France Services a été, comme nous l'espérons, labellisé par l'État, permettant ainsi à l'ensemble des habitants du bassin de vie de Pleslin Trigavou d'être au plus près des



différentes administrations. Les usagers de l'agence postale communale bénéficieront d'un nouveau distributeur de billets au mois de novembre.

Sur ce même mois de juillet, nous avons eu le plaisir d'inaugurer notre médiathèque LE TRIPLEX. De nombreux habitants ont pu apprécier le concert organisé pour l'occasion le vendredi 8 juillet. Nous avons eu l'honneur, le lendemain, d'accueillir le Ministre Hervé Berville pour l'inauguration officielle.

Une nouvelle voie douce reliant la route de Langrolay aux Landes de Reine est désormais ouverte. Notre commune continue donc sa politique d'investissement dans les liaisons douces, débutée sur les mandats précédents. D'autres ouvertures de voies douces sont prévues au cours de ce mandat et nous gardons l'objectif d'améliorer encore les solutions de mobilité pour l'ensemble de nos concitoyens.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue de Gervily sont en cours d'achèvement, dans l'attente notamment des plantations d'arbres et végétaux à réaliser à l'automne. Là aussi, nous continuons nos efforts de sécurisation de nos axes routiers, avec la volonté affirmée de maintenir cette politique communale. Bonne rentrée à toutes et à tous.

Bien cordialement.

Thierry Orveillon
Maire de Pleslin Trigavou

CONSEIL DU 12 JUILLET 2022

Éco quartier

Ouverture du budget annexe

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser un lotissement communal de type Ecoquartier sur les secteurs de la Ville au Comte et du Pigeon Blanc, classés U avec OAP au PLUIH. Cette zone couvre une surface de 14 497 m². Un budget annexe sera créé.

Présentation de l'avant-projet

Le projet d'éco quartier sera composé de 43 logements au total dont neuf logements sociaux :

- 14 logements dans deux bâtiments de collectifs
- 2 logements en réhabilitation
- 5 lots pour un ensemble de maisons en bande
- 22 lots à bâtir

La densité recherchée dans ce nouveau quartier dont les maisons seront doublement mitoyennes et la place du collectif privilégié répond aux enjeux de consommation foncière. L'ensemble des réponses techniques mises en œuvre dans cet écoquartier aura vocation à donner une valeur exemplaire à cette opération tant dans les aspects de l'artificialisation des sols, que de la gestion des eaux pluviales, de la consommation d'énergie, de la mixité sociale et générationnelle, de l'accessibilité et du vivre ensemble. La gestion des ordures ménagères par Dinan Agglomération se verra également novatrice sur la commune avec la mise en place de composteurs collectifs et l'installation de conteneurs enterrés.

Les petites surfaces de lots, de 128m² à 399m², correspondent à un profil urbain et permettront de rendre les acquisitions accessibles malgré l'augmentation des prix relevés sur la commune.

79 stationnements mutualisés et 32 stationnements privés viendront compléter ce programme en prenant en compte les abords de l'école Saint-Joseph. Une seule voie de circulation sera aménagée pour ne pas grever le cadre naturel de la vallée de l'Adria en y ajoutant un flux automobile. La place du piéton sera privilégiée.

Afin d'assurer l'esthétique du lieu, la commune gardera à sa charge des aménagements qualitatifs et structurants qui seront en partie réimputés sur la vente des lots :

- Les carports et leur sol drainant
- Les clôtures
- Les murets

Si l'opération complète « écoquartier » ne pourra pas être équilibrée du fait de la dépollution/démolition des friches industrielles qui grevaient les terrains achetés par la commune, le chiffrage de cet avant-projet recherche l'équilibre financier entre aménagement VRD-réseaux et vente des lots.

Marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition/dépollution parcelles al 25 et 160

La Mairie de Pleslin Trigavou souhaite procéder au désamiantage, au retrait des éléments plombés et à la déconstruction de bâtiments des parcelles cadastrales AL25 et AL160 sises rue du Pigeon Blanc et Rue du Général de Gaulle. L'offre de la société GINGER DELEO pour la mission de maîtrise d'œuvre de cette opération au coût de 16 100 € HT + 1 162 € HT pour la réalisation d'un diagnostic structure sur la maison conservée pour s'assurer de la stabilité de celle-ci a été acceptée.

Attribution du marché voie douce route de Langrolay

Dans le cadre des travaux d'aménagements d'une liaison douce, de la création d'un parking et d'un plateau surélevé route de Langrolay, une consultation des entreprises a été lancée, sept offres reçues. Accord des élus pour retenir la proposition de la société LESSARD TP pour un montant total de 108 454 € HT.

Attribution du marché voirie 2022

Le programme de voirie 2022 est le suivant :

• Un reprofilage en enrobé à chaud est programmé sur les voies communales suivantes :

- VC 24 Bois de la Motte à la VC 9 soit 360 m
 - VC de la Croix Picard soit 50 m
 - VC 54 Rue A. Renouvel du Vaucoulou à la RD366 soit 300 m
 - En option la VC5 de la Poissonnais au Champ Tison soit 360 m
- Accord des élus pour retenir l'offre de la société EUROVIA pour un montant total de 67 650 € HT.

• Un goudronnage est programmé pour les voies communales suivantes :

- VC 97 Le Bas Chesnais soit 200m
- VC 79 La Basse Pilotais soit 150 m
- VC 109 Chemin des druides soit 100 m

Marché d'aménagement de la rue de Gervily : Avenant n°1 Colas

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Gervily, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec l'entreprise COLAS un marché de travaux en date du 20 décembre 2021 pour le lot n°1 voirie-assainissement. Des travaux complémentaires d'assainissement pluvial sont nécessaires, pour une plus-value de 7 410 € HT.

Organisation du temps scolaire année 2022/2023 pour le groupe scolaire Georges-Hervé

Il convient de modifier les horaires du temps scolaire pour la classe de TPS/PS afin d'organiser les 2 services de cantine proposés aux enfants de maternelle, dans les meilleures conditions possibles.

Proposition de l'organisation du temps scolaire suivante à compter de septembre 2022

TRANCHE	QF	TARIF
6 classes allant de MS au CM2	Début enseignement matin	8 h 45
	Fin enseignement matin	12 h 00
	Pause méridienne	12 h 00 / 13 h 45
	Début enseignement après-midi	13 h 45
	Fin enseignement après-midi	16 h 30
	Total enseignement matin + ap. midi	3 h 15 + 2 h 45 = 6 h 00
1 classe : TPS / PS	Début enseignement matin	8 h 45
	Fin enseignement matin	11 h 45
	Pause méridienne	11 h 45 / 13 h 30
	Début enseignement après-midi	13 h 30
	Fin enseignement après-midi	16 h 30
	Total enseignement matin + ap. midi	3 h 00 + 3 h 00 = 6 h 00

Le seul changement horaire par rapport à l'année scolaire 2021/2022 concerne la classe de TPS/PS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DEMANDE l'application des horaires décrits ci-dessus à compter de la rentrée de septembre 2022.

Animation Jeunesse :

Tarifs du camp itinérant été 2022

La commune, dans le cadre de l'animation jeunesse, met en place un séjour vacances en direction des jeunes de 12 à 17 ans, qui se déroulera du 18 au 22 juillet 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe à 130 € la participation financière demandée aux familles.

Recrutement de stagiaires BAFA

Accord des élus pour recruter du personnel non titulaire ou intérimaire pour les remplacements, besoins saisonniers et besoins occasionnels, valable également pour les stagiaires BAFA.

Enquête publique GAEC Léonville

Par arrêté préfectoral du 15/06/22, une consultation publique est ouverte du 11/07 au 08/08, à la mairie de Pleslin

Trigavou sur la demande présentée par Le GAEC de Léonville pour l'extension de l'élevage bovin qui comprendra, après projet, un nouvel effectif de 250 vaches laitières avec aménagement d'une fumière de 150 m² et la mise à jour du plan d'épandage. Avis favorable des élus.

Acquisition de la parcelle cadastrée 382 A 394

Un particulier souhaite vendre plusieurs terrains situés sur la commune de Pleslin Trigavou. Parmi ceux-ci, se trouve la parcelle de 5 790 m², située près de la déchetterie de Dinan Agglomération ; une parcelle classée en N au PLUI H à protéger. Accord des élus pour cette acquisition au prix de 1 € le m² soit 5 790 €, frais d'acte à charge de la commune.

Donation de la parcelle cadastrée section A n° 638 partie

La SCI PATRIMONIUM possède un ensemble de terrains au lieu-dit La Fontenaie pour réaliser un lotissement de 9 lots dénommé « le Hameau de la Fontenaie ». Une parcelle référencée Espace Boisé Classé à protéger, de contenance 5 980 m², fait l'objet d'une donation à la commune, voulue par la propriétaire. Ce don est accepté par les élus et ce bois prendra le nom de « Bois Morel ». Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

SDE : projet d'effacement des réseaux rue du Pigeon Blanc

Dans le cadre des futurs travaux d'aménagement de l'Ecoquartier en 2023, il est nécessaire pour le SDE de programmer l'opération d'effacement des réseaux. Il sera demandé au syndicat départemental d'énergie (SDE) l'effacement des réseaux sur la rue du Pigeon Blanc et de la rue du Général de Gaulle jusqu'à la limite du futur écoquartier vers le Chêne Vert.

Dinan agglomération : point d'information

Objectif de réduction de la consommation foncière effective

En 2050, chaque m² artificialisé devra être strictement compensé selon la Loi Climat et Résilience. Dans cet objectif, dès 2021, la consommation foncière des communes entre 2021 et 2031, devra baisser de 50% par rapport à la période 2011-2021. 9 000 hectares, soit une moyenne de 20 hectares par EPCI et par an, devraient rester consommables entre 2021 et 2031 à l'échelle de la Bretagne.

Questions diverses :

Subventions

ADSCE (Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude (3775 h X 0€35))	1 321 €
Association KASTELL DOUAR	300 €

Joutes Nautiques

La 19^e édition des Joutes Nautiques organisée par le Kiwanis Club Dinan Pays de Rance s'est déroulée le 9 juillet 2022 au port de Dinan-Lanvallay. La commune a participé pour la 15^e année consécutive à cette manifestation. L'engagement sollicité s'élève à 100 €. Les bénéfices de cette journée permettent au Club Kiwanis d'aider l'enfance malheureuse ou handicapée de la région. Accord des élus pour cette participation financière de 100 €.

CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2022

Budget Annexe Ecoquartier

Un premier budget doit être monté pour permettre l'engagement des travaux de démolition du site du Pigeon Blanc et les coûts de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de l'écoquartier. Les élus donnent leur accord pour la création de ce budget annexe, ; avec 190 001 € en fonctionnement et 190 000 € en investissement.

Adoption du « Contrat départemental de territoire 2022-2027 »

Le Département des Côtes d'Armor met en place des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027. Après calculs prenant en compte divers paramètres, l'enveloppe allouée à Pleslin Trigavou s'élève à 287 936 €. Cette somme pourra être fléchée sur des projets d'investissement répondant à au moins deux des cinq enjeux portant sur : la transition énergétique, la transition environnementale, l'égalité Femme / Homme, la citoyenneté et démocratie (démarche participative...) ou l'insertion professionnelle et promotion de l'emploi (clause sociale marchés publics...). Accord des élus pour approuver les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que le versement de la cotisation de 0,50 € par habitant au titre de l'abondement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Dotations de soutien à l'investissement local (DSIL) 2023

Suite à l'ouverture de la Maison des Services et dans le cadre des besoins de rénovation énergétique des bâtiments communaux, accord des élus pour faire remplacer les fenêtres des deux étages du bâtiment communal qui accueille la Maison des Services ainsi qu'un logement locatif. Une demande de DSIL sera faite en ce sens, pour un montant de 40 000 €.

Travaux îlots la Bigotière

Dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité des rues du Général de Gaulle et de la Bigotière, un marché de travaux a été conclu avec l'entreprise Colas. Un avenant en plus-value de 1 740 € HT est motivé par la réalisation d'enrobés supplémentaires suite aux fissures en axe existantes.

Avis sur le permis de construire GAEC de Saint Goudas - Création d'une unité de méthanisation

Le GAEC Saint-Goudas, représenté par Monsieur LEMEE a déposé en mairie un permis de construire pour la création d'une unité de méthanisation servant à créer du Biogaz, destiné à alimenter le réseau de distribution Gaz de France. Après débat, les élus donnent un avis favorable à ce permis (17 pour, 3 abstentions, 5 contre), avis qui n'est que consultatif et sous réserve des réserves suivantes :

Être associés au tracé de la conduite de gaz, que la production doit être décorrélée du marché spéculatif, que le projet s'inscrive dans le schéma directeur des énergies renouvelables au prochain SCOT de Dinan Agglomération et répondre à la charte énergies renouvelables biomasse associée à ce schéma directeur.

PLUiH de Dinan Agglomération

Par courrier daté du 22 juin 2022, le Président de Dinan Agglomération a envoyé la notification du projet de modification de droit commun N°2 du PLUiH. Pour la commune de Pleslin Trigavou, il s'agit d'ajouter un emplacement réservé pour l'aménagement d'un bassin d'orage ; de la création de deux espaces boisés classés et de corriger des erreurs matérielles. Accord des élus.

Enquête publique

Suite à la demande de plusieurs administrés, la commune doit lancer une procédure administrative pour l'aliénation de certains délaissés et chemins communaux au profit des particuliers.

Il est précisé que les frais de géomètre et d'actes notariés sont à la charge des demandeurs.

Un géomètre est à désigner. L'étude notariale de Pleslin Trigavou sera sollicitée. Le Maire va prendre un arrêté pour désigner le commissaire enquêteur Mr Bruno Gougeon.

L'enquête publique est prévue du lundi 28 novembre au lundi 12 décembre 2022.

Demande de subvention

Le combat de Maud recevra une subvention de 100 €.

Subvention du CCAS

Une subvention de 17 200 € a été allouée au CCAS de Pleslin Trigavou lors du budget primitif 2022, accord des élus pour son versement.

Subventions pour les écoles

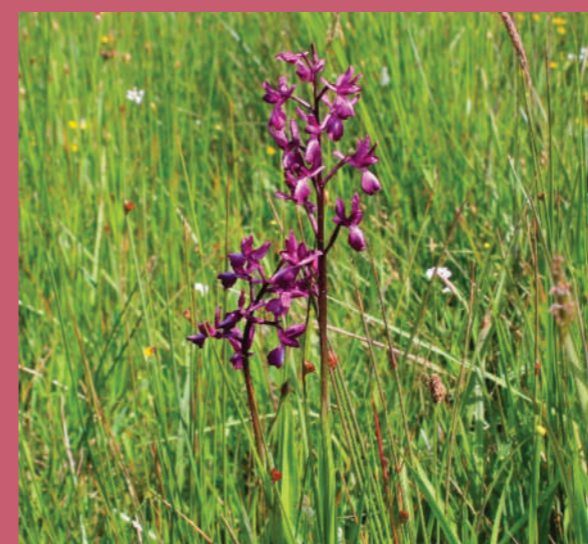
Accord des élus pour verser à l'OCCE coop scolaire école primaire publique G. Hervé : 398 € 75 correspondant à leur dotation OCCE et 200 € à la coopérative scolaire de Trigavou, correspondant à leur dotation OCCE.

Photo insolite

L'orchis à fleurs lâches

L'orchis à fleurs lâches est une orchidée aussi belle que rare, découverte sur la commune dans le cadre des inventaires botaniques menés pour l'Atlas de la biodiversité. Cette orchidée est liée aux prairies pauvres en nutriments et gérées extensivement, deux caractéristiques devenues rares, ce qui en fait l'une des espèces caractéristiques des prairies les plus remarquables !

Si vous aussi vous avez des photos insolites prises sur la commune, n'hésitez pas à les envoyer sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



Deux pages Facebook pour se tenir au courant !

La commune de Pleslin Trigavou dispose désormais de sa propre page Facebook, où sont relayées les informations, nouveautés communales ou encore celles de Dinan Agglomération.



La médiathèque Le Triplex possède également sa propre page, pour tout connaître des animations proposées n'hésitez pas à aller consulter cette page !



Minorité

C'EST LA RENTRÉE.

Après un été caniculaire, le manque d'eau est toujours présent.

Nous sommes en vigilance 4. Pour éviter les restrictions, nous devons conserver nos bonnes habitudes et économiser celle-ci.

Aucune nouvelle information suite au dernier conseil municipal du 12 juillet.

contact.pleslin.trigavou2020@gmail.com

Inventaire participatif du patrimoine bâti de Pleslin Trigavou

Après un faux départ.... C'est reparti !

La commune avait engagé le recrutement d'un volontaire en service civique pour assurer la coordination de l'inventaire participatif du patrimoine bâti. Malheureusement, cette recherche n'a pas abouti... Pour autant, nous n'avons pas baissé les bras et avons recherché des solutions avec nos partenaires techniques afin de mener à bien cette action. C'est pourquoi les services de la Région Bretagne avec l'association CŒUR Emeraude vous proposeront une nouvelle rencontre à l'automne qui consistera en une sortie sur le terrain pour commencer le travail de recensement. La date sera communiquée ultérieurement aux personnes intéressées.

Si vous souhaitez prendre part à cette action, faites-vous connaître en mairie, par téléphone (02 96 27 80 03) ou par mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr ou contact@pnr-rance-emeraude.bzh

Inauguration du Triplex : en deux temps forts !

L'inauguration de la médiathèque Le Triplex s'est déroulée sous de très bons auspices et en deux temps :

Le vendredi soir pour la population où plus d'une centaine de personnes se sont réunies autour d'un concert de la Belle et le Blues, suivi d'un verre de l'amitié.

Le samedi midi, 150 convives étaient présents, avec l'un des premiers déplacements d'Hervé Berville, nommé Secrétaire d'Etat à la Mer. Gérard Lahellec, sénateur, Stéphane Rouvé Préfet, Christian Coail, président du conseil départemental, Chantal Bouloux, alors députée suppléante, Arnaud Lecuyer, président de Dinan Agglomération mais aussi conseiller régional ont pu visiter le bâtiment en présence de l'architecte, Xavier Pageot puis partager un vin d'honneur.



Loïc lemoine, Charlotte Geslain et le conseil Municipal



Les bénévoles de la médiathèque



Alice Gréhal et Justine Denès Bibliothécaires



Xavier Pageot Architecte au centre, Stéphane Rouvé Préfet



Thierry Orveillon, Hervé Berville et Marion Bontemps Directrice Générale des Services



La maison « France Services »

La Maison des Services, composée de l'Agence Postale Communale et de l'Espace France Services, a ouvert ses portes, comme prévu, le 5 juillet dernier.

Le Ministre Hervé Berville a confirmé, lors de l'inauguration du Triplex le 9 juillet, la labellisation de l'Espace France Services de Pleslin Trigavou qui permet désormais à l'ensemble du bassin de vie de Pleslin Trigavou d'être au plus près des différentes administrations et d'obtenir l'aide nécessaire au quotidien.

Concernant l'Agence Postale Communale, les travaux d'installation d'un nouveau distributeur de billets ont débuté et la Banque Postale devrait pouvoir mettre en service ce nouvel équipement au mois de novembre prochain.



Installation du distributeur de billets

Réunion publique sur la redynamisation de nos bourgs

Comme évoqué dans le précédent bulletin d'informations municipales, une réunion publique a été organisée le 9 septembre dernier à la salle des fêtes. Cette rencontre faisait suite à l'exposition « Pleslin Trigavou hier et demain » que de nombreux visiteurs du Triplex ont pu découvrir durant tout l'été. Lors de cette exposition, une « boîte à idées » ainsi qu'un « atelier de dessin d'enfants » ont rencontré un franc succès.

Lors de cette réunion publique, le Maire a pu échanger avec les personnes présentes sur les enjeux de l'étude d'aménagement et d'urbanisme finalisée sur le premier semestre 2022. Rappelons que cette étude a permis d'établir un « plan guide » des actions à mener à court, moyen et long terme, avec pour objectif la redynamisation de nos deux bourgs.



Service Urbanisme : Portrait de Lucile Lahaye



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Lucile Lahaye, j'ai 34 ans et je suis née à Saint-Brieuc. Après une licence des métiers de l'administration territoriale en 2009, j'ai migré dans le secteur malouin pour suivre mon mari dans son projet professionnel. J'ai deux filles. J'ai travaillé à la mairie au port des Sablons puis j'ai intégré le service urbanisme de Saint-Malo agglomération dans lequel je suis restée sept ans.

Qu'est-ce qui vous a motivée à postuler à Pleslin Trigavou ?

J'avais déjà une accroche avec Pleslin Trigavou, puisque nous y avons fait appel à une entreprise pour notre maison. J'ai ensuite découvert plus en détail la commune, qui est dynamique et qui ne manque pas de projets urbains pour les années à venir. Cela me correspondait pour assurer ce nouveau défi professionnel.

Pouvez-vous décrire votre mission ?

Je suis l'interlocutrice des habitants pour répondre et les aider dans leurs diverses demandes liées à l'urbanisme : les déclarations préalables de travaux, les permis de construire... Je m'occupe également de tout ce qui est lié à la voirie et à l'assainissement, que ce soit de l'assainissement collectif ou individuel.

Quels besoins en mobilier urbain ?

Vous êtes-vous déjà promené dans la commune en vous disant qu'il manquait un rack à vélos par-ci, une poubelle par-là, ou encore un panneau pour signaler tel ou tel commerce ?

La commune s'est engagée dans le recensement du mobilier urbain existant et dans la définition des besoins. Qui mieux que vous, qui arpentez quotidiennement les rues de Pleslin Trigavou, pour savoir où il serait nécessaire d'ajouter du mobilier !

Aussi, nous vous proposons de nous faire remonter vos demandes via un court formulaire en ligne, disponible sur le site internet de la mairie ou en suivant le lien du QR Code ci-contre.



Tapage nocturne

La mairie est souvent contactée par des administrés excédés par les bruits de voisinage, c'est pourquoi nous rappelons ici les dispositions légales contre le tapage nocturne.

Le tapage nocturne est défini par l'article R1334-31 du Code de la Santé Publique. Il énonce qu'aucun bruit, qu'il soit d'origine animale ou humaine, ne doit venir troubler la tranquillité du voisinage et porter atteinte à sa santé.

Ce trouble du voisinage est pris assez au sérieux, qu'il soit un tapage diurne ou un tapage nocturne (entre 22 h et 7 h) puisque ses conséquences sur la santé physique et mentale peuvent être importantes. Cette disposition s'applique aux propriétaires comme aux locataires. Si la police se déplace pour rétablir le silence à la suite d'un tapage nocturne, l'auteur des faits peut recevoir une amende forfaitaire de 68 € qui peut grimper à 180 € si elle n'est pas réglée rapidement. Dans les cas les plus graves, il peut y avoir une contravention de 450 € qui est prévue par l'article R623-2 du Code Pénal.

Gens du voyage pendant l'été...

Comme chaque année, les rassemblements des missions évangéliques répondent à un calendrier établi en liaison avec Dinan Agglomération, en charge de cette compétence, et les services de la Préfecture. Plusieurs terrains communaux sont ainsi répertoriés sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération, en accord avec les communes. Cependant, plusieurs missions évangéliques ont occupé durant neuf semaines un terrain privé à la Croix Aubry. L'accord privé, passé entre le propriétaire du terrain et les gens du voyage échappait donc complètement au contrôle de la commune, de Dinan Agglomération et de l'Etat. La municipalité regrette et condamne cette situation qui a mis la commune, Dinan Agglomération, l'Etat et les riverains devant le fait accompli.



NAISSANCES

• Kéwan	Robiou	61 lot La Boutronnois	24/06/2022
• Julia	Debacq	5 rue de l'école	30/06/2022
• Victoire	Le Guilcher	La Fontenaie	24/07/2022
• Isaure	Linot	8 rue de Gervily	27/08/2022
• Antonin	Rouillé	1 rue Léon Pépin	31/07/2022
• Armen	Tessier	56 Trébéfour	09/08/2022
• Paul	Da Motta	18 route de Langrolay	12/08/2022
• Maëlle	Fougereux	14 rue de la Fontaine Yvon	23/08/2022
• Iris	Frin	17 allée du Petit Bois	24/08/2022
• Isaure	Linot	8 rue de Gervily	27/08/2022
• Gabin	Tessier	23 Trébéfour	30/08/2022
• Ayden	Wojtala	12 bis La Mennais	30/09/2022

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavous.

MARIAGES

• Mikaël Leney et Delphine Baudry	25/06/2022
30 Cordel	
• Franck Bauer et Caroline Rudowski	09/07/2022
La Hérisais	
• Aurélien Oberlé et Jessica Caulat	16/07/2022
47 bis La Grabotais	
• Christian Chaboussant et Elisabeth Nicolas	16/07/2022
2 La Jossais	
• Rufus Lambert et Rebecca Lambert	23/07/2022
Les Vaux	
• Ghislain Tréguy et Noëlle Hédé	06/08/2022
36 rue Léon Pépin	
• Yannig Smaghe et Lina Maret	16/08/2022
31 rue de la Fontaine Yvon	
• Vincent Cano-Perez et Sophie Crespel	03/09/2022
5 bis rue François Mitterrand	
• Mathieu Hut et Vanessa Huet	24/09/2022
6 rue du Léon	

PACS

• Henri Chasle et Constance Sacré	29/07/2022
1 Le Gallery	

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- **Andrée Le Baron** née Lécuyer le 12/09/1927 décédée le 05/06/2022 à Paris XIX
- **Jeanine Fougères** née Leblanc le 21/12/1924 décédée le 17/06/2022 à Dinard
- **Nicole Benoist** née Jourel le 27/05/1938 décédée le 17/07/2022 à Résidence de l'Orme
- **Marie-Thérèse Burguin** née Boivin le 19/12/1935 décédée le 17/07/2022 à Saint-Malo
- **Pierre Hamon** né le 29/03/1935 décédé le 19/07/2022 à Pleslin Trigavou
- **Yvonne Marchix** née Grouazel le 20/06/1933 décédée le 03/08/2022 à Résidence de l'Orme
- **Léa Gilbert** née Roullis le 15/09/1931 décédée le 08/08/2022 à Pleslin Trigavou
- **Jean Eneault** né le 01/12/1929 décédé le 15/08/2022 à Montivilliers (76)
- **Monique Goudé** née Chollet le 05/03/1940 décédée le 13/09/2022 à Pleslin Trigavou
- **Michel Buttaud** né le 18/05/1937 décédé le 16/09/2022 à Saint-Malo
- **Pierre Chartier** né le 25/07/1935 décédé le 29/09/2022 à Dinan
- **Pierre Pahin** né le 04/02/1934 décédé le 04/10/2022 à Dinan

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

BUDGET PARTICIPATIF #2 : à vos votes !



Avant d'annoncer les grands gagnants de cette 2^e édition du budget participatif de Pleslin Trigavou, petit retour sur la démarche : Pour commencer qu'est-ce qu'un budget participatif ? Allouer une part du budget communal au financement de projets proposés par et pour les habitants.

A Pleslin Trigavou, le budget alloué est de 10 000 €. Ces projets sont destinés à améliorer le cadre de vie et l'environnement et peuvent concerner un large panel de thématiques : biodiversité, maîtrise de l'énergie, mobilités, propreté urbaine, jeunesse, éducation, innovation, aménagement des espaces publics, solidarité, culture, loisirs... Il a été lancé du 28 février au 1^{er} mai 2022.

Les critères d'éligibilité d'un projet sont les suivants :

- Qu'il relève des compétences de la Ville et qu'il soit en accord avec la politique de la commune ;
- Qu'il soit localisé sur le territoire communal ;
- Qu'il soit d'intérêt général et à visée collective ;
- Qu'il ne comporte pas d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire ;
- Qu'il corresponde uniquement à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'il doit s'agir de projets d'aménagement, de travaux ou d'achat d'équipements ; et non à des dépenses de fonctionnement (prestation de services, frais de personnel).

Nous sommes très heureux d'annoncer que 12 projets ont été déposés par des habitants et habitantes de la commune ! Un immense merci à eux !

Après étude par le comité de sélection et par délibération du conseil municipal du 12 juillet, plusieurs projets répondaient aux critères d'éligibilité et ont donc été retenus.

Pour mener à bien certains projets, il sera nécessaire de s'appuyer sur des habitants volontaires et motivés. En fonction des projets qui seront plébiscités par vos votes, des appels à bénévoles seront réalisés via le prochain bulletin municipal qui annoncera les projets gagnants !

Voici une présentation des projets retenus :

Projet n°1 : Compléter l'offre existante d'aires de jeux par des jeux ludiques et inclusifs

Il s'agit d'installer des équipements spécifiques adaptés aux enfants en situation de handicap dans les aires de jeux déjà existantes voire d'envisager de nouveaux lieux propices à l'installation de nouveaux jeux. Ils permettront d'éveiller la motricité des plus petits comme amuser les plus grands !

Projet n°2 : La Ville nourricière

Plusieurs projets ont été déposés allant dans le sens de la valorisation d'espaces communaux peu ou pas utilisés afin d'y développer des espaces verts nourriciers. Ces espaces partagés pourraient accueillir des aromatiques, condimentaires et petits fruits proposés en cueillette libre et responsable. Ce projet a pour principal objectif de créer de la cohésion et nouer des liens, de partager et d'échanger entre voisins et plus largement entre citoyens. Pour mener à bien ce projet, il sera indispensable d'avoir un groupe d'habitants bénévoles !

Projet n°3 : Garde-manger solidaire

Faute de pouvoir le donner à quelqu'un, qui n'a pas déjà jeté à contrecœur des produits alimentaires à la poubelle parce qu'il n'aimait pas ou parce qu'il devait s'absenter ? C'est pour éviter ces situations qu'il est proposé d'installer un garde-manger solidaire sur la commune. Pour éviter le gâchis, chaque habitant pourrait donner quand il veut et quand il peut. Pour mener à bien ce projet, il sera indispensable d'avoir un groupe d'habitants bénévoles !

Projet n°4 : Gratuiterie / recyclerie

Créer un lieu éphémère ou tiers-lieu où chacun peut déposer ou récupérer un objet en bon état. Les objets qui n'auront pas trouvé preneur seront donnés à des associations ou apportés à la déchetterie. Ce lieu pourrait être mutualisé avec le garde-manger solidaire. Pour mener à bien ce projet, il sera indispensable d'avoir un groupe d'habitants bénévoles !

Projet n°5 : Installation d'une tyrolienne

Afin d'attirer le plus grand nombre d'enfants de tous âges sur les aires de jeux de Pleslin Trigavou, l'installation d'une tyrolienne est proposée, aménagement qui pourrait convenir aux plus petits comme aux plus grands !

Malheureusement les autres projets proposés n'ont pas été retenus pour différentes raisons :

- Ils ne répondaient pas à l'ensemble des critères d'éligibilité ;
- Et/ou les actions proposées sont déjà prévues par la commune ;
- Et/ou d'autres financements sont mobilisables à court ou moyen terme.

A présent, ces projets vont être soumis à vos votes...

Vous pouvez voter par internet en suivant le lien QR Code suivant ou au moyen du bulletin papier ci-dessous, que vous pouvez déposer dans les urnes mises à disposition en mairie, mairie annexe, à la médiathèque et à la boulangerie. Un seul bulletin par famille. Il ne reste plus qu'à vous mettre d'accord !. Les votes sont ouverts du 17 octobre au 30 novembre !



Une réunion d'information est prévue le mercredi 9 novembre à 18 h 30 à la médiathèque. Vous pourrez venir poser toutes vos questions sur le budget participatif et les projets soumis au vote.

Désormais c'est à vous de jouer... 1, 2, 3 Votez !

Des trottoirs, pas des crottoirs !

Va-t-il falloir, à l'instar d'autres communes, sortir un pochoir, avant qu'il ne soit trop tard, pour inscrire sur nos trottoirs que ce ne sont pas des crottoirs ? De toute façon, les chiens ne savent pas lire, mais leurs maîtres, si ! Alors, que ce soit sur le trottoir, sur un espace vert, quel est le plaisir de mettre le pied dans une déjection canine, même s'il paraît que cela porte bonheur s'il s'agit du pied gauche ? Va-t-il falloir sauter à cloche-pied pour être sûr que cela ne soit que du bonheur à chaque impact ?

L'objectif simple serait de pouvoir marcher normalement, sans craindre de rencontrer des déjections que des maîtres peu éduqués, a contrario de leurs fidèles amis à quatre pattes, omettent de ramasser. Par flemme peut-être, par je m'enfoutisme sûrement... Le plus simple ne serait-il pas que les maîtres soient responsables, raisonnables, respectueux de leur environnement ? Et puis, ramasser les crottes de son animal, c'est bon pour la santé : il suffit de plier les jambes, de garder le dos bien droit, d'incliner le buste et ramasser. C'est aussi bon pour le porte-monnaie, puisque laisser les déjections de son animal est puni par une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. A bon entendeur... Et, en parlant d'entendeur, il peut y avoir un autre problème avec nos quatre pattes, ceux qui aboient à outrance. Si l'aboiement n'est pas en soi sanctionné (un chien a le droit d'aboyer), un aboiement fréquent ou trop intensif pourra néanmoins faire l'objet de sanctions. Là encore, c'est le porte-monnaie du propriétaire qui en prend un coup : l'amende pour nuisance sonore due aux aboiements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450 €.



Ecopoint : Ça suffit



La grande majorité des personnes qui fait le tri de ses déchets et qui les apporte volontairement aux éco-points est outrée devant l'incivilité de quelques malotrus qui viennent déposer leurs résidus au pied des bacs de tri.

A Pleslin Trigavou, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une déchetterie, beaucoup d'entre nous ont également la possibilité de posséder un composteur individuel, alors pourquoi déposer en catimini des sacs de pelouse, des appareils ménagers, des détritrus sur l'aire des conteneurs ? Le personnel communal n'est pas là pour ramasser les ordures de quelques « gougnafiers » ! Ce sont peut-être les mêmes personnes qui subrepticement déversent leurs déchets verts voire leurs gravats en lisière de nos bois ou des entrées des champs !? Bien évidemment l'ensemble des ces dépôts est ramassé, bien sûr on regarde si des adresses ne figurent pas dans les immondices, afin de les renvoyer aux expéditeurs peu scrupuleux.

Ces gens-là n'ont donc pas compris que la planète est en souffrance ? Un peu de civisme de chacun pour le bien de toutes et de tous. Merci.



BULLETIN DE VOTE

BUDGET PARTICIPATIF #2

Nom :

Adresse :

Mon vote (cochez la case de votre choix - un seul choix possible) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> PROJET N°1 : JEUX INCLUSIFS | <input type="checkbox"/> PROJET N°2 : LA VILLE NOURRICIÈRE |
| <input type="checkbox"/> PROJET N°3 : GARDE-MANGER SOLIDAIRE | <input type="checkbox"/> PROJET N°4 : GRATUITERIE/RECYCLERIE |
| <input type="checkbox"/> PROJET N°5 : TYROLIENNE | |

C'EST NOUVEAU !

Mathieu Rouillé, conseiller en immobilier indépendant chez Optimhome

Un métier passionnant, au plus proche des gens dans leurs projets de vie sa priorité est la satisfaction des clients. « Cela passe par une bonne écoute, un accompagnement sur mesure de l'estimation du bien, du dossier de vente à l'organisation des rendez-vous pour les diagnostics obligatoires, les recherches d'acquéreurs dans les fichiers, les diffusions au plan national sur plus de 50 sites leaders, l'organisation des visites, l'offre d'achat, l'accompagnement chez le notaire » liste Mathieu Rouillé. Un travail en équipe, notamment avec Sandrine Bouzeloc, conseillère en immobilier sur la commune. Facilement reconnaissable grâce à sa 4L aux couleurs du réseau Optimhome, qui compte plus de 2 000 conseillers. Mathieu Rouillé travaille sur un rayon de 15 km autour de sa commune de résidence depuis cinq ans.

Contact Mathieu Rouillé au 06 50 56 86 38, du lundi au samedi de 8 h à 20 h.
Courriel mathieu.rouille@optimhome.com
site internet: <https://www.optimhome.com/conseillers/mathieu.rouille> et page Facebook Mathieu ROUILLE Optimhome



Un camion de réparation pour les vélos au gîte de la gare !

Depuis septembre, Doc Vélo, incarné par Eric Jarmann accueille tous les lundis matin aux abords du gîte de la gare : de la vérification des différents serrages à une révision complète de votre vélo, il propose ses services de réparation de cycles. N'hésitez pas à aller le rencontrer !

Vous pouvez le contacter au 07 88 57 35 18 ou par mail : doc.velo35@gmail.com



Fabrice Pauly a repris le Chêne Vert

Fabrice Pauly a eu le coup de coeur pour le Chêne Vert « j'ai visité les lieux en novembre 2021 et j'avoue avoir prospecté dans de nombreux lieux, d'Avranches à Lamballe, mais je n'ai rien trouvé d'aussi tentant et de mieux situé que le Chêne Vert » sourit Fabrice. Propriétaire d'un bar tabac à Roz-Landrioux (35) jusqu'en 2019, Fabrice est retourné dans le privé, Covid oblige. « J'ai travaillé dans la grande distribution, pendant la pandémie il n'y avait que cela qui fonctionnait. Mais tenir un bar me manquait trop ». L'affaire se fait début mars, où il revient faire une offre pour le Chêne Vert « c'était vraiment ce bar qui me plaisait, idéalement placé, dans un endroit très passant ». Fabrice Pauly a

de nombreux projets à mettre en oeuvre : une armoire réfrigérée afin de proposer des sandwiches et boissons fraîches, création d'un petit coin « cosy » « j'aimerais bien faire quelques soirées, avec des musiciens, la salle est suffisamment grande pour se prêter à des concerts ». De même, il envisage une cave à vins, pour élargir la gamme. Les services du Chêne Vert sont conservés : bar, tabac, PMU, française des jeux et un peu de presse. Le Chêne Vert est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, fermé le samedi et de 9 h à 13 h le dimanche.



Le service jeunesse à la page



[anim_pleslin_trigavou](https://www.instagram.com/anim_pleslin_trigavou)

Aujourd'hui il est impossible de passer à côté des réseaux sociaux surtout pour une activité destinée aux jeunes. Le choix s'est orienté vers le plus utilisé des adolescents et depuis quelques mois maintenant le service dispose d'une page instagram destinée à tous : Les jeunes ET les parents. Celle-ci nous permet de communiquer directement avec nos abonnés sur les actualités, les programmes et les rendez-vous. Rejoignez-nous vite !

Des légumes locaux à Trigavou

Après un mois d'août réussi et une belle dynamique engagée par Laurence Leroux du « Champ de la Grelinette », la vente de légumes locaux et de saison sur le marché de Trigavou se poursuit grâce à Aubry Lesaichere, des « Jardins d'Aubry » et vous accueille désormais les mardis de 15 h 30 à 19 h 30 devant la mairie annexe de Trigavou.

Tous deux pratiquent la permaculture, ce qui implique notamment le respect de la biodiversité et des rythmes naturels. Pour concrétiser cette démarche vertueuse, le champ de la grelinette est en cours de conversion en agriculture biologique et les Jardins d'Aubry ont entamé les démarches.

En plus du marché de Trigavou, vous pouvez également retrouver les légumes et aromatiques d'Aubry à son dépôt-vente au 1bis La Rouxière, tous les vendredis de 16 h 30 à 19 h. Quant au champ de la Grelinette, la vente se fait à la ferme le mardi et vendredi de 16 h à 19 h.



Nouvelle Demeure : une agence immobilière à Pleslin Trigavou



Une nouvelle enseigne vient s'installer, rue Léon-Pépin à la place de l'ancien Proxi : une antenne de l'agence immobilière Nouvelle Demeure. Le groupe « Nouvelle Demeure » a été créé en 2015 par Nicolas Duval et Christelle Millet en

Ille-et-Vilaine, sur le secteur de St-Malo. A l'agence, vous y retrouverez Florian Auvré (responsable du secteur de Pleslin Trigavou). Florian Auvré n'est pas étranger à la commune, pour y avoir été animateur à la résidence de l'Orme, (EHPAD). Il est accompagné de trois collaborateurs : Anthony Saidj et Océane Drouin (également négociateurs immobilier) et Emmanuel Saulais (assistant). Ces professionnels de l'immobilier proposent des conseils pour les projets de vente, d'achat ou de location avec la possibilité d'accompagnement dans la présentation du bien. Ils assurent également un accompagnement personnalisé de l'estimation du bien jusqu'à l'acte authentique.

L'agence Nouvelle Demeure de Pleslin Trigavou, 26 B, rue Léon-Pépin, est ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h. Les lundis et samedi après-midi sur rendez-vous. Contact Nouvelle Demeure au 02 57 69 02 55, courriel agences@nouvelle-demeure.com; site internet : www.nouvelle-demeure.com

Kathy Ménard ouvre « L'Hair du temps »



Kathy Ménard, 28 ans, a débuté son parcours professionnel après un CAP dans un salon à Saint-Père-Marc-en-Poulet, continuant par un Brevet Professionnel dans un autre salon à Paramé Saint-Malo.

Une fois diplômée, Kathy a trouvé du travail en CDI à Saint-Enogat Dinard où elle a travaillé pendant sept ans. « J'ai donc une clientèle qui m'a vu évoluer, devenir maman... Une clientèle avec qui j'ai créé de beaux liens »

indique Kathy qui, à la suite d'un changement de vie a eu envie d'évoluer professionnellement. « Je ne connaissais pas particulièrement Pleslin Trigavou mais en regardant les petites annonces de commerce à vendre, j'ai vu ce salon à vendre. J'ai tout de suite été emballée par la commune, les environs. L'accueil qui m'a été réservé a aussi été super et pour le coup ma clientèle dinardaise pourra venir, pour les plus fidèles, continuer à se faire chouchouter par mes soins.

Je suis très heureuse de redonner vie à ce salon qui méritait un coup de jeune ! » souligne la jeune femme, heureuse de faire partie des nouveaux commerçants. « L'Hair du temps », pour femmes, hommes, enfants, propose toutes les techniques de mèches, de couleurs et de permanente, avec comme gamme de produits Urban Kératine.

L'Hair du temps ; 6, rue Julien-Lesaichot, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 17 h, 02 96 41 63 10 pour la prise de rendez-vous en ligne sur Planity.

Travaux de voirie

A l'heure où sont écrites ces lignes, trois routes communales ont été goudronnées par l'entreprise Entram de Dol de Bretagne. Il s'agit des voies en impasse de la Basse Pilotais, et du Bas Chesnais, et celle en sens unique, le Chemin des Druides.

L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités a réalisé l'avant-projet et préparé l'appel d'offres des routes à rénover en 2022. C'est la société Eurovia de Saint Briec qui a été retenue pour la rénovation des voies communales : Bois de la Motte, Champ Tison, Croix Picard, rue Alexis Renouvel. La mise en place du tapis d'enrobé est prévue courant novembre.

En concertation avec la Mairie, l'étude et le suivi des chantiers sur les routes dites de liaison sont effectués par Dinan Agglomération, toutefois le coût des travaux, c'est-à-dire l'empierrement et le tapis d'enrobé est assuré par la commune. A cet effet, chaque année la mairie verse à Dinan Agglomération une attribution de 21 000 € pour l'investissement et 7 000 € pour l'entretien des voies de liaison. Exemples : 2021-2022 ; le Bois Ruffier, Saint Goudas – Les Aubriais, 2020 ; la Grabotais-les Landes de Reine, 2019 ; les Landes de Reine-les Cinq Chemins... Pour l'entretien : 2022-2023, le busage et le point à temps automatique de Bel Air à la Peltrie via la Croix Aubry, les années précédentes, le passage de l'hydrocureuse, etc.



L'entreprise Even en travaux d'enrobé aux Aubriais

Rue de Gervily

L'aménagement urbain est achevé, sauf la création des espaces verts, car il faudra attendre la saison propice, c'est-à-dire à partir de la « Sainte Catherine où tout bois prend racine ». Mais plus encore, il faudra attendre la pluie car au vu du déficit d'eau et du stress hydrique des plantes, il faudra savoir patienter pour ne pas avoir trop d'échecs à la reprise des arbres.

La durée des travaux a pu paraître longue aux riverains, voire aux automobilistes, mais harmoniser le planning entre les différents corps de métiers, s'est avéré compliqué car les entreprises ont un emploi du temps bien chargé. Néanmoins, la maîtrise d'œuvre Ersilie s'est employée à répondre aux doléances qui lui paraissaient justifiées. Désormais, il ne reste qu'à souhaiter que la limitation à 30 km/h, ainsi que la priorité à chaque écluse dans le sens montant c'est-à-dire du bourg vers la Rougerais, soient respectées.

D'autre part, les véhicules ne doivent pas stationner et encore moins circuler sur les trottoirs.



Une nouvelle porte à la mairie annexe

Cet été, une nouvelle porte est venue compléter le relooking opéré depuis le début de cette année.



Calage d'accotement à la Croix Aubry

La voie communale n°3 qui joint la Butte de Broons à la RD02 Ploubalay – Dinan, classée route de liaison par Dinan Agglomération, a beaucoup souffert durant le premier semestre à cause de la déviation de la rue de Gervily.

En bien des endroits, cette route n'avait plus d'accotements, aussi il a été décidé en concertation avec Dinan Agglomération de procéder au calage des rives et de buser les endroits critiques. Ces busages serviront d'aires de croisement pour les nombreux véhicules qui se rendent à la déchetterie.

Attention, à l'instar de toutes les routes de campagnes de Pleslin Trigavou, la vitesse est limitée à 50 km/h.



L'entreprise Even en calage d'accotement

Voie douce route de Langrolay



Le cabinet Eguimos a réalisé le projet d'aménagement de cette liaison et en assure le suivi. Après appel d'offres c'est l'entreprise Lessard TP de Dinan qui a réalisé l'ensemble des travaux. Ce cheminement tangente la RD28, et c'est ainsi qu'en harmonie avec le service du département, un plateau ralentisseur a pu être réalisé au carrefour de la RD28, des routes communales de la Grabotais de Trébéfour et du vélodrome. Pour des raisons d'infiltration des eaux pluviales les accès au parking (réservé aux manifestations cyclistes) seront simplement empierrés, une noue en son centre captera l'eau de pluie. Dans le respect de la biodiversité, les places de parking resteront enherbées.

Lotissement de la Ville Even

Lorsque vous lirez ces lignes, les lots constructibles auront été mis en vente ce qui implique que le lotissement est viabilisé. Certes, il reste encore des travaux à y être effectués. Le maçon est à pied d'œuvre pour la construction des murs en moellons de granit. Le poste de relevage des eaux usées pour le compte de Dinan Agglomération sera prochainement en service. La SATEC remplace la conduite existante par une canalisation de diamètre supérieur permettant la défense incendie. Les effacements des réseaux électriques et téléphoniques de la Ville Even à la Hérisse se poursuivent. La SETAP va réaliser une voirie provisoire afin de permettre une circulation aisée durant la mauvaise saison. Après la construction des habitations une voirie définitive sera faite, cette rue devra être partagée entre tous les usagers, une limitation de vitesse y sera imposée.



DÉCLARATION PRÉALABLE

N° DÉCLARATION	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219022C0031	19 rue de l'Argoat	Clôture
02219022C0041	63 Cana	Changement des menuiseries extérieures et création de fenêtres de toit
02219022C0047	18 ZA Beauséjour	Création d'une porte de service
02219022C0048	19 ZA Beauséjour	Construction d'un abri de jardin
02219022C0052	3 rue De Gervily	Construction d'un mur en pierre et d'un portail
02219022C0057	3 rue Léon Pépin	Remplacement de la clôture actuelle par des panneaux de clôture en composite
02219022C0058	2 rue du Général de Gaulle	Modification des façades pour la création d'un local sécurisé afin de recevoir un DAB
02219022C0059	25 rue de Gervily	Clôture à l'avant de la maison
02219022C0061	17 rue de l'Argoat	Edification d'une clôture
02219022C0062	32 La Grabotais	Pose d'un mur en parpaings enduit
02219022C0063	10 La Chantelouas	Pose de panneaux solaires intégrés en bâti en sur imposition
02219022C0064	1 allée du Petit Bois	Construction d'un muret suite à la destruction d'un appentis et changement de clôture
02219022C0065	16 rue des Mégalthes	Construction d'un portail pour l'entrée d'un futur garage
02219022C0066	6 Le Gallery	Changement des ouvertures et une partie de la toiture (est)
02219022C0067	8 Chemin des Longues Raies	Changement de portes et de fenêtres
02219022C0068	23 rue du Général de Gaulle	Réalisation d'une véranda
02219022C0071	6 La Bitais	Installation d'une clôture bois
02219022C0072	58 La Bigotière	Modifications d'ouvertures
02219022C0074	46 La Rouxière	Installation d'une pergola
02219022C0075	15 Trébéfour	Création de trois ouvertures
02219022C0076	25 rue des Mares	Peinture de la façade d'une extension existante
02219022C0078	50 b La Grabotais	Mise en place d'un portail et pose d'un grillage
02219022C0079	9 rue de Gervily	Changement d'ouvertures et création d'une dalle béton
02219022C0080	6 rue du Champ Bily	Installation de claustras
02219022C0081	27 ter rue de Gervily	Installation de panneaux photovoltaïques
02219022C0082	21 rue du Général de Gaulle	Installation d'un garde-corps
02219022C0083	14 rue des Mégalthes	Remplacement des tuiles en toiture par des ardoises
02219022C0084	11 rue du Puits de la Gare	Remplacement du portail et du portillon et modification de la clôture
02219022C0085	12 La Guyonnais	Edification d'une clôture rigide
02219022C0086	La Croix Picard	Pose d'un velux
02219022C0087	34 rue de Gervily	Remplacement d'un portail ajouré par un portail en bois plein
02219022C0088	40 Trébéfour	Installation de 9 panneaux photovoltaïques
02219022C0089	10 rue du Châteaulet	Edification d'une clôture en remplacement d'une haie de thuyas
02219022C0091	42 rue Léon Pépin	Un lotissement de un lot de 827 m ²
02219022C0092	La Ville Tasset	Installation d'un carport
02219022C0094	26 La Bigotière	Création d'une ouverture de 83 x 125 dans un mur existant en façade arrière
02219022C0095	3 allée des Chardonnerets	Remplacement d'huissierie
02219022C0098	La Jossais	Division parcellaire

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219022C00009	10 rue François Mitterand	Rénovation d'un restaurant
02219022C00017	2 B La Fontenaie	Construction d'une maison individuelle
02219022C00018	3 D 366	Construction d'un bâtiment industriel
02219022C00019	8 rue de la Forge	Construction d'un garage
02219022C00020	La Ville au Beau	Transformation d'un bâtiment type cellier à usage d'habitation principale
02219022C00022	44 Houillard	Construction d'un carport

PERMIS DE DEMOLIR

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219022C0005	1 allée du Petit Bois	Démolition totale d'un appentis

CU OPERATIONNELS

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
02219022C0067	4 allée du Petit Bois	Construction d'une maison après division d'un terrain
02219022C0078	2 Le Chêne Vert	Un lotissement de un lot de 700 à 800 m ² de surface
02219022C0095	50 La Grabotais	Construction d'une maison individuelle
02219022C0107	18 rue de Gervily	Construction d'une piscine dans leur jardin, plus ou moins 5 x 8 m.
02219022C0117	Trébéfour	Construction d'un bâtiment à usage de garage et atelier personnels

Caroline Brocher, Directrice de la résidence de l'Orme



Après 22 ans à la tête de la résidence de l'Orme, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, Chantal Bouloux, suppléante du député Hervé Berville, quitte ses fonctions pour siéger au Palais Bourbon en tant que députée suite à la nomination de ce dernier comme Secrétaire d'Etat à la mer. Caroline Brocher reprend la direction de la résidence de l'Orme, établissement qu'elle connaît bien puisqu'elle y exerce depuis 2004 date du passage du foyer logement en EHPAD. D'abord infirmière puis infirmière coordinatrice, Mme Brocher prend ses fonctions de directrice avec le souhait de poursuivre l'accompagnement de nos aînés les plus fragiles dans le respect des valeurs portées par l'EHPAD et ses équipes depuis de nombreuses années.

La vie à l'EHPAD

Après deux années au ralenti suite à la pandémie, l'animation a repris normalement à l'EHPAD de l'Orme. Outre les animations individuelles ou collectives telles que la lecture du journal, la gym douce, la sophrologie, les soins esthétiques et jeux divers, qui se déroulent chaque jour dans la structure, les sorties à l'extérieur : cinéma, plage, bowling ont permis notamment à l'équipe de la résidence de l'Orme de se hisser à la 4e place lors du challenge inter-EHPAD. Le

musée de Dinan est venu présenter des œuvres et tableaux sortis exceptionnellement de leurs murs. Les résidents ont pu également profiter du retour du festival Bobital, avec un spectacle pique-nique. Comme d'habitude, le Tour de France a mobilisé ses adeptes lors du « défi de l'Orme » un relai, sur un vélo adapté, afin de réaliser le nombre de kilomètres d'une étape. Ce fût un bel été bien rempli à la résidence de l'Orme !



L'animatrice Vanessa Thomas avec des résidents

« En scène ! » à la Médiathèque au mois de juin

Pendant tout le mois juin, le Triplex a ouvert grand ses portes à plusieurs compagnies et associations du territoire : représentation de fin d'année de la compagnie Le Banc Blanc, ateliers chorégraphiques de Cirrus Dance Company, auditions musicales des élèves du Conservatoire, exposition des ateliers d'arts plastiques de l'association Côtes d'Arts Vifs... Des artistes amateurs de tous âges ont ainsi partagé ces moments d'ébullition artistique avec un public nombreux venu à l'occasion de ces différents rendez-vous.

La salle culturelle a ensuite été investie en juillet et août par l'exposition Pleslin Trigavou hier et demain.



Belle soirée avec le trio Hoya

Cet été, l'église Saint-Pierre de Pleslin a été le cadre d'un concert de musique baroque, avec le jeune trio Hoya. Un ensemble composé d'une flûte traversière baroque, d'un archiluth et d'un violoncelle baroque, un concert où la musique, française comme italienne des 17^e et 18^e siècles ont été mis à l'honneur. Un 1^{er} concert pour ces jeunes musiciens prometteurs, apprécié par le public présent.



Buste reliquaire de Sainte-Brigide

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les services du Département ont donné leur accord à la mairie pour que le buste reliquaire de Sainte Brigide soit exposé de façon permanente dans une vitrine sécurisée installée à l'étage du Triplex. Un dossier de demande de subvention sera déposé et un financement d'environ 70 % peut être envisagé auprès de la DRAC, de la Région et du Département.



Concours photo

Après une première édition en 2021 dont les photos lauréates avaient été exposées à l'ouverture du Triplex, la commune lance le concours photo 2022 sur le thème : Pleslin Trigavou dans le détail. Enfants comme adultes, les habitants de Pleslin Trigavou et des environs sont invités à sillonner la commune avec leur appareil ou smartphone pour photographier un détail insolite. Les photographies lauréates seront exposées en janvier au Triplex.

L'envoi des photos est possible jusqu'au 14 novembre 2022.

Pour participer, retrouvez toutes les informations en ligne sur www.pleslin-trigavou.fr

TRIPLEX
MÉDIATHÈQUE



Au programme de la médiathèque dans les semaines à venir

Le Laboratoire de Merlin

La médiathèque accueille le Laboratoire de Merlin, une exposition itinérante de l'Espace des Sciences de Rennes jusqu'au 31 octobre.

Le Laboratoire de Merlin itinérant est constitué de manipulations interactives avec lesquelles le visiteur réalise lui-même des expériences scientifiques et appréhende la démarche scientifique tout en s'amusant. Celles-ci permettent d'explorer de nombreux thèmes : l'énergie, le son, les ondes ou encore la construction des ponts.

Plusieurs expositions thématiques sont proposées par l'Espace des Sciences de Rennes pour mettre à disposition d'un large public le concept du Laboratoire de Merlin installé aux Champs libres.

A expérimenter en famille, à la Médiathèque !



Et également au programme...

- **Vendredi 21 octobre à 19 h** : soirée jeux de société ouvert aux joueurs ados et adultes (sur réservation à culture.pleslin.trigavou@orange.fr)

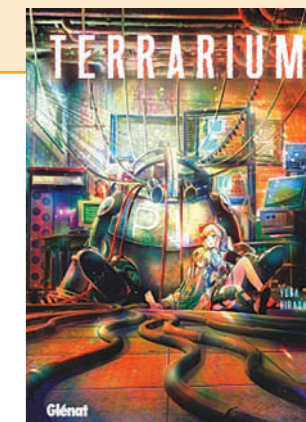
- **Samedi 22 octobre à 10 h** : premier café bouquins, nouveau rendez-vous trimestriel de la médiathèque qui invite tous les lecteurs, adultes comme enfant, à venir partager un coup de cœur : roman, album, manga, bande dessinée... autour d'un café ou d'un jus d'orange.

Toutes les informations concernant ces animations sont à retrouver en ligne sur la page dédiée à la Médiathèque sur le site de la commune : www.pleslin-trigavou.fr

Coup de cœur de la Médiathèque

Cette fois-ci c'est un manga de science-fiction destiné aux ados et adultes : «Terrarium» de Yuna Hirasawa (éditions Glénat) :

Chico, la technologue d'investigation et son petit frère Pino arpentent des colonies délabrées où des robots poursuivent leurs tâches comme si de rien n'était. Les deux explorateurs tentent de les accompagner dans leurs derniers souhaits, mais à quoi bon quand la fin approche d'heure en heure ? "Combien de centaines d'années faudra-t-il encore aux humains pour devenir meilleurs ?" C'est la question soulevée par ce récit d'aventure SF crépusculaire. Néanmoins, l'amertume qu'un tel résumé pourrait générer est contrebalancée par la bienveillance et la compassion des personnages principaux. Car même si ceux-ci sont des robots, leurs sentiments et émotions ressemblent à s'y méprendre à ceux des humains. Le plus de ce titre : les décors doux et chaleureux qui illuminent cette histoire complète en quatre tomes. Bref, un manga sublime !



Tous en selle ! Un camp vélo plébiscité

La municipalité, dans le cadre du développement du service jeunesse, a organisé pour la 1^{re} fois un camp itinérant à vélo pendant cinq jours durant la période estivale.

11 jeunes de 11 à 15 ans ont répondu présents et ont enfourché leur bicyclette le lundi matin presque aux aurores. En raison des températures annoncées, le départ a été avancé à 7 h 30 afin de vivre au mieux cette première étape vers Plevenon.

Encadrés par l'animateur sport/jeunesse William Devaux et d'une stagiaire BAFA, Essylt Lopes, ils ont découvert les joies du cyclisme, puisant parfois dans des forces qu'ils ne soupçonnaient pas. Hé oui, même en Bretagne, quelques côtes s'avèrent pentues !

Plus de 180 kms parcourus pour un périple amenant le groupe sur la côte et dans la baie de Saint-Brieuc, à la découverte des paysages magnifiques que propose la Vélo

maritime (EV4), de l'itinérance (camping deux nuits et deux étapes au centre des PEP de Plévenon), de l'activité physique et d'une forme d'autonomie. Il a fallu monter les tentes, préparer les repas, faire les courses dès le réveil !

Les transferts de bagages et matériels ont été assurés par un employé municipal et par Flore Huguerre, adjointe au maire en charge de la jeunesse.

Chacun s'accorde à dire que de belles rencontres ont jalonné toute la semaine, et que le séjour s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur malgré la chaleur et l'effort. Pour recharger les organismes une journée de repos le mercredi a permis au groupe de souffler après la grosse étape de la veille. Toutefois, les jeunes ont trouvé assez d'énergie pour un moment de détente au parc accrobranche de Morieux.



A peine rentrés, les idées fusent déjà pour de prochains séjours : les jeunes seront intégrés à leur préparation et pourraient contribuer au financement.

Pour toute question ou renseignement, contact en mairie ou anim.pleslin.trigavou@orange.fr 07.57.10.71.80

Pour rappel : programmes d'animations proposées durant les congés scolaires et ouverture du local jeunes les mercredi après-midi (14 h-18 h) et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.

Un projet ou simplement un peu d'argent de poche ?

La municipalité via le service jeunesse offre la possibilité à tous les jeunes de la commune âgés de 16 et 17 ans de participer à des chantiers « argent de poche ».

A chaque période de vacances scolaires le premier mercredi matin de 9 h à 12 h diverses missions seront proposées aux volontaires, comme l'entretien d'espaces verts et des écoles de la commune, missions logistiques au sein des services communaux, etc. A l'écoute de toute proposition novatrice,

l'animateur encadrera ces temps de découverte de la vie professionnelle. 15 € seront alloués à chacun pour ces trois heures de travail.

Pour s'inscrire, retourner la fiche d'inscription disponible sur le site ou à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture. Renseignements en mairie ou sur le site ou auprès de William Devaux, animateur sport/jeunesse

Retour sur les animations estivales du service jeunesse

Pour son premier été le service jeunesse a concocté pour les jeunes de la commune un planning d'activités riche et diversifié. Au menu sport, bricolage, cuisine, sorties, plage, chasse au trésor... 25 jeunes ont rejoint l'équipe d'encadrement et ont pu profiter des animations proposées du 7 juillet au 5 août avec une pause le temps du camp vélo (18 - 22 juillet).

Rendez-vous aux vacances d'automne du 24 au 28 octobre pour une nouvelle session avec déjà quelques propositions d'activités envisagées :

- Création d'une pancarte/enseigne pour le local jeunes, sortie, cuisine, concours photo et évidemment la soirée d'halloween.

En attendant vos propositions et vos demandes, communication du programme définitif mi-octobre.



Semaine européenne de réduction des déchets: le CMJ s'empare du sujet

Coordonnée en France par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets. Cette année, ce temps fort se déroule du 19 au 27 novembre 2022. La thématique générique est le textile.

Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité se saisir des problèmes liés à la gestion et au traitement des déchets. C'est pourquoi il travaille actuellement à la réalisation d'un événement lors de cette semaine européenne qui proposera différentes actions à destination des habitantes et habitants de Pleslin Trigavou. Une balade ramassage de déchets est envisagée le 20 novembre en après-midi. Les jeunes conseillers comptent sur la présence de toutes et tous celles et ceux qui souhaiteraient

participer à cette promenade citoyenne favorisant la rencontre. A l'étude aussi, une friperie éphémère ou encore un concours de dessin. Un atelier cuisine utilisant les "déchets" a aussi été proposé.

En amont, les conseillers municipaux, jeunes et moins jeunes pourront bénéficier d'une formation dispensée par Dinan Agglomération. L'occasion de parfaire leurs connaissances en la matière afin d'être les meilleurs ambassadeurs du tri sur notre commune.

Nos jeunes conseillers continueront à se réunir régulièrement pour mener à bien ce projet ambitieux. Rendez-vous pris le 20 novembre et la semaine 47!

Dans ce cadre un concours de dessins est proposé à l'ensemble de la population. Toutes les productions seront exposées au Triplex, les dessins retenus par le jury seront affichés aux éco points communaux afin de sensibiliser la population au respect de leur environnement.

Invasion de frelons asiatiques

Au cours de la période estivale, notre commune comme partout ailleurs, a connu une véritable invasion de frelons asiatiques. Aujourd'hui, les 72 nids détruits, illustrent l'ampleur de la prolifération, qui devient de plus en plus incontrôlable au fil des années liée entre autres aux fortes chaleurs estivales.

Ce prédateur, qui lui-même n'en a pas, s'en prend bien sûr aux abeilles domestiques, aux multiples abeilles sauvages et à de nombreux insectes, pourtant indispensables à la biodiversité. À la fin de l'été, ils ont été particulièrement voraces, là où se trouvaient des fruits : pommes, poires, raisins... À ces nuisances, il faut ajouter un réel danger pour les enfants et les adultes, d'ailleurs de nombreuses personnes se sont fait piquer.

Ce tableau un peu noir laisse présager pour l'année prochaine, une forte densité de frelons asiatiques sur notre territoire communal. Il faudra donc, dès mars, que chacun essaye de piéger les reines fondatrices, ce sera l'unique solution pour tenter de freiner la progression de la prolifération l'été prochain.

Dans le bulletin municipal de janvier, nous vous donnons quelques indications simples et pratiques pour fabriquer des pièges. Il y va de la survie de nos ruches, de l'équilibre de la biodiversité, et de notre propre sécurité.



Deux désinsectiseurs professionnels s'apprêtent à détruire un énorme nid de frelons asiatiques accroché dans un chêne ; ce jour-là, le nid contenait environ 5 000 spécimens !!!

Des chauves-souris à Pleslin Trigavou !

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale mené par Dinan Agglomération, nous avons eu la visite d'un « chiroptérologue » sur notre commune. Ce spécialiste des « chiroptères », l'autre nom des chauves-souris, a arpenté certains de nos bâtiments communaux et notamment les

clochers de nos deux églises, à la recherche de ces petits mammifères ailés !

La Vallée de la Rance accueille 18 des 21 espèces de chauves-souris que compte la Bretagne et nos voisins plouërais offrent le gîte et le couvert à l'une des plus grandes colonies bretonnes de murin à oreilles échancrées, avec la Tour de Penthièvre à Dinan.

A Pleslin Trigavou, plusieurs espèces sont présentes et notamment l'oreillard gris, la pipistrelle commune ou encore la sérotine commune.

Seuls mammifères capables de voler activement, ces petits volatiles ont parfois mauvaise réputation, pourtant les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes et participent au maintien de l'équilibre des milieux naturels, notamment par la régulation des effectifs d'insectes nocturnes. Insectivores, elles capturent chaque nuit presque la moitié de leur poids en moustiques, papillons de nuit, coléoptères, araignées...

Si vous avez déjà eu la chance d'en voir près de chez vous, n'hésitez pas à partager vos observations sur la plateforme en ligne : biodiversité.dinan-agglomeration.fr



Economies d'énergie : des gestes simples au quotidien

Afin de faire face aux grands enjeux de demain, qu'ils soient climatiques ou énergétiques, il est important de réduire nos consommations d'énergie.

La commune, déjà engagée depuis de nombreuses années pour réduire l'empreinte carbone de ses bâtiments et activités, continue son chemin vers l'efficacité et la sobriété énergétiques en menant différentes actions, comme notamment : la fermeture du gîte communal en hiver, la réduction et l'amélioration de la gestion de l'éclairage public, l'adaptation de la température de chauffage dans les bâtiments communaux.

Quelques actions simples et peu coûteuses peuvent être mises facilement et rapidement en œuvre :

- **Eclairage** : Améliorer son efficacité en déployant des LED, des éclairages basse consommation ainsi qu'une gestion en fonction de la présence.
- **Numérique** : Réduire la consommation des appareils informatiques en les débranchant quand ils ne sont pas utilisés, utiliser des multiprises munies d'interrupteur, qui permettent d'éteindre en un seul geste l'ensemble des appareils qui y sont branchés.
- **Chauffage** : Adapter la température moyenne de chauffage : l'hiver, 19°C pour les pièces occupées et 16°C hors période d'occupation.

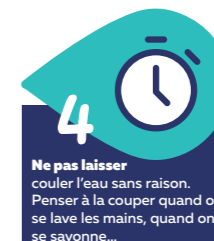
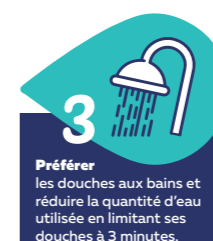
Sécheresse

Cette rentrée 2022 s'inscrit dans un contexte tout particulier d'une situation de crise sécheresse qui a conduit le Préfet des Côtes d'Armor à placer l'ensemble des communes du département en niveau 4 -situation de crise.

Le risque de pénurie d'eau à court terme est bien réel sur notre territoire et nous aurons besoin du civisme de l'ensemble des habitants de notre territoire pour réduire au maximum notre consommation en respectant les mesures de restriction imposées par la Préfecture. Des mesures de restrictions ont également été demandées aux principales entreprises grandes consommatrices d'eau. Au-delà de l'urgence conjoncturelle, chacun doit prendre conscience que l'eau est une ressource qui n'est pas inépuisable. Cette ressource est précieuse, il convient de la protéger et de la préserver.



RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !



Plus d'informations sur www.dinan-agglomeration.fr

DINAN
AGGLOMÉRATION

ÉCOLE CHARLES-JOSSELIN De l'art à la nature

Cette année, 107 élèves sont inscrits au groupe scolaire Charles-Josselin, répartis dans quatre classes. Neuf nouvelles familles ont rejoint l'établissement et nous leur souhaitons la bienvenue.

Le 1^{er} septembre, la classe de CE2/CM1/CM2 de Madame Gouault a pris place avec grand plaisir, dans des locaux repoints à neuf cet été, et tous les autres élèves ont retrouvé leurs camarades et leurs enseignants pour une nouvelle année scolaire.

L'école est inscrite à un projet artistique en partenariat avec les enseignants des écoles de musique de Dinan Agglomération. Il s'agit d'un projet autour des musiques traditionnelles celtiques qui sera mené avec Madame Catherine Glatigny. Les élèves vont continuer à s'impliquer dans les démarches de développement durable et de protection de l'environnement dans le cadre du jardin d'école avec Madame Leroux en lien avec le mouvement mondial « Sauvons les sols ». Le tri des déchets sera également au cœur des préoccupations de l'école en lien avec Dinan Agglomération et la mairie. Nous continuerons à animer l'entrée de l'école avec des panneaux peints par les élèves et des structures construites en matériel de récupération.



Les sciences seront également au rendez-vous en lien avec Les Champs Libres de Rennes et l'exposition : « Le laboratoire de Merlin » qui a lieu à la médiathèque le Triplex. Enfin, dans le cadre du plan numérique pour les écoles, soutenu par la mairie pour la partie équipement, les enseignants du groupe scolaire seront en formation continue pour 18 heures avec Madame Gandais, pour l'intégration de ces outils dans leurs pratiques pédagogiques.

ÉCOLE GEORGES-HERVÉ Les belles surprises de la rentrée

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les 187 élèves présents à la rentrée 2023 dans huit classes. Même si la confirmation d'ouverture d'une huitième classe a été tardive, les locaux étaient prêts pour le jeudi 1^{er} septembre.

La répartition est donc la suivante :

Classes	Enseignant(e)s
CM1-CM2	Sophie Fraioli
CE2-CM1	Thierry Clément
CE2	Béatrice Collet
CE1	Jennifer Berthelot
CP	Karine Boyer
GS-CP	Céline Velle / ATSEM Sylvie Languille
MS	Sylvie Margueritte / ATSEM Adeline Galland
TPS-PS	Caroline Ruellan / ATSEM Virginie Robert / décharge de direction assurée par Sylvaine Gumiel.

Trois AESH viennent compléter l'accueil sur le temps scolaire, Johanna Publier, Nadège Lefort et Pervenche Mahé.

Les enfants sont aussi encadrés sur les temps périscolaires par Sylvie, Nathalie, Morgane, Lolita, Véronique, Chantal, Françoise, Orlane.

Des surprises sont arrivées durant l'été : un magnifique train est venu se garer dans la cour de la maternelle, des heures de voyage et de rêverie en perspective ; une deuxième table de ping-pong a été installée dans la cour de l'élémentaire.



Même si nous sommes au niveau le plus bas du protocole sanitaire nous continuerons à recevoir les enfants aux quatre entrées de l'école afin d'éviter au maximum les regroupements importants.

Tout au long de l'année les élèves de l'école fréquenteront la médiathèque, avec les bibliothécaires Alice et Justine, la salle omnisports avec l'animateur sportif William, pour les plus grands, les deux piscines de Dinan selon les niveaux.

Le projet d'aménagement des cours mené en partenariat

avec Monsieur Didier Pidoux du Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Côtes-d'Armor va se poursuivre.

Les enseignants planifieront des sorties éducatives en lien avec les programmes scolaires. Tout cela avec l'aide de la municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves, animée par Edwige Marie et son équipe.

Nous souhaitons à toutes les familles une excellente année scolaire.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH Une année à la découverte du monde

Une nouvelle rentrée à l'école Saint Joseph s'est faite le 1^{er} septembre avec la joie de retrouver nos élèves et leurs parents sans masque. Nous avons accueilli 118 élèves et quelques arrivées en maternelle se feront sur la fin de l'année.

Pas de changement dans l'équipe pédagogique cette année ce qui nous permet de continuer d'avancer avec beaucoup de cohésion entre les enseignantes.

Voici la répartition des enseignantes :

Sonia Ferragu, aidée par Isabelle Vidmann, enseignera en TPS/PS/MS.

Vanessa Brindejonc, aidée par Serkalem Gruau, sera en charge de la classe de MS/GS

Elise Lamort enseignera auprès des CP/CE1.

Anne Hervé qui enseignera en CE2/CM1

Typhaine Josse enseignera en CM1/CM2 avec Anne-Sophie Olek qui assurera la décharge de direction tous les jeudis.

L'équipe a accueilli également une apprentie en CAP AEPE, Léa Baradat.

De nombreuses nouvelles familles, dont la majorité en classe de maternelle, sont arrivées à Saint-Joseph. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette année, les enseignantes ont choisi de voyager car elles vont parcourir le « monde » à travers les arts, la littérature, la musique et la culture. Nous espérons découvrir des contrées lointaines en recevant des cartes postales du monde entier par le biais de nos connaissances.

Les sorties scolaires auront comme axe principal le voyage : les maternelles iront au zoo découvrir les animaux du monde, les CP/CE1 se déplaceront sur la côte pour observer les oiseaux.

L'année 2023 sera marquée par un voyage scolaire pour les CE2/CM1/CM2 qui iront visiter les châteaux de la Loire, découvriront la faune et la flore de ce fleuve et auront l'occasion de visiter le zoo de Beauval. Ce voyage de quatre jours se déroulera fin mai ce qui permet aux enseignantes de travailler en amont.



Le mardi 4 octobre, tous les élèves vivront une matinée « nettoisons la nature » pendant laquelle, ils iront ramasser des déchets sur la commune de Pleslin-Trigavou.

De plus, le collège Saint Stanislas de Plouër-sur-Rance organise un cross le vendredi 21 octobre avec les CM1/CM2/6e. L'occasion de travailler en cycle avec les 6e sachant qu'un rallye lecture viendra compléter cette cohésion.

Les associations ont le souhait de réaliser des actions cette année afin de financer une partie du voyage scolaire. L'APEL organisera des ventes mais aussi reconduira son vide-greniers en avril. L'association souhaite proposer un repas festif courant janvier afin de créer un peu de convivialité entre les familles.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83
ou saintjopleslin@wanadoo.fr

Badminton : un nouvel élan pour le club

C'est une très belle saison 2021 – 2022 avec 68 adhésions adultes. Nous avons eu le plaisir de voir arriver de nouveaux pratiquants motivés et investis.

Une excellente participation aux tournois interclubs nous a permis de renforcer nos liens et de progresser au contact d'autres clubs.

Lors de l'assemblée du 30 juin à laquelle assistait une trentaine d'adhérents il a aussi fait état d'une «très bonne situation financière, après deux années consécutives avec des dépenses très limitées et de bonnes rentrées d'argent liées aux adhésions». «Cela nous laisse la possibilité d'envisager des évolutions sur la pratique pour nos jeunes (formation de notre éducateur, visite d'un formateur spécialisé bad, ...) ou d'autres investissements pour étoffer l'esprit club, cher au bureau».

« Un point essentiel » sera rappelé dès la rentrée sportive : «Le club conserve la possibilité d'interrompre ou de refuser une adhésion en cas de comportement inadapté. Nous faisons appel à nos jeunes ainsi qu'à leurs parents pour que la prochaine saison soit plus agréable et productive pour tous.»

Le bureau du club, présidé par Bertrand Henry depuis 2017, s'est étoffé malgré le

départ de Jérémy Rafert, secrétaire, après cinq années de bons et loyaux services.

PRATIQUE

Les séances ont lieu à la salle omnisports. Pour les adultes, le lundi et le jeudi de 18 h à 21 h. Adhésion : 45 €. Les séances jeunes ont lieu le mardi de 17 h à 18 h 30 (primaires) et de 18 h 30 à 20 h (collèges).

Adhésion 30 €. Tél. 06 67 57 39 63.

Mél. bad.pleslin.trigavou@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/BadPleslinTrigavou



Une partie des 68 adhérents, lors de la dernière assemblée générale du club

Le forum des associations

Depuis deux ans, la Covid nous avait privés d'un bon fonctionnement du forum. Cette année, dans la salle omnisports, celui-ci s'est enfin déroulé normalement, vécu par tous comme « un renouveau associatif ».

Dans une excellente ambiance les 22 associations présentes ont été ravies d'accueillir les 400 visiteurs venus découvrir les nombreuses activités proposées. Ce sympathique rassemblement d'une durée de deux heures fut intense et constructif, puisque plus de 120 contacts ont été établis entre les associations et le public.

Pour conclure, dans la période compliquée qui semble se dessiner dans les mois à venir notre richesse associative va beaucoup participer au lien social Pleslinais-Trigavous.



Les Joutes Nautiques

Cet été, au port de Dinan-Lanvallay, comme chaque année depuis 16 ans, notre commune a participé aux joutes nautiques. Pour cette 19^e édition, bonne humeur, soleil, costumes et spectateurs étaient au rendez-vous. Organisé par les Kiwanis Dinan Pays de Rance, l'événement a rassemblé 23 équipes qui se sont affrontées toute la journée. Notre valeureuse équipe a jouté à cinq reprises et n'a pu atteindre les quarts de finale comme l'an passé : le principal n'est-il pas de participer ? Le thème de notre déguisement était « Les gueux du Moyen-Age ».

Sponsorisé par les entreprises de Rance-TP et de Thermi Froid, l'équipage était composé du joueur Erwan Marie, du barreur Dominique Salmon et de neuf rameurs : Laurent Mousset, Bernard Kodric, Patrick Vigier, Jean-Baptiste Mousset, Bertrand Genferouas, Bruno Blanquet, Serge Chevalier et deux salariés de Rance-TP. Sans oublier l'efficace soutien de Jean-Yves Vaillant et d'Eric Hervé, tous deux membres de l'organisation de cette belle épreuve, dont l'objectif est d'aider l'enfance dans la souffrance à travers le monde, sans aucune distinction.

Pour conclure reprenons la formule « La joute est une réjouissance des gens de l'eau ». Rendez-vous l'année prochaine pour la 20^e édition.



Passage du Tro Breizh et des Compagnons Saint-François

Cet été, notre commune a été ville-étape pour plusieurs groupes de marcheurs. Le 29 juillet, un groupe d'une cinquantaine de randonneurs du Tro Breizh a fait escale pour une nuit dans la salle omnisports. Partis de Saint-Brieuc pour rejoindre Saint-Malo, à leur arrivée les marcheurs venaient de parcourir 31 kms dans la journée d'une pérégrination de quelques 120 kms parcourus en cinq jours. Rappelons que le Tro Breizh s'inscrit dans l'histoire de la Bretagne, qui relie les villes des sept saints fondateurs que sont : Saint Brieuc, Saint Malo, Saint Tugdual, Saint Paul Aurélien, Saint Patern et Saint Corentin.

L'animateur, Pierre Skrzypczak, souligne « bien que cette étape vienne clore la grande boucle et que la fatigue se fasse sentir, cela ne suffit pas à entamer la bonne humeur du groupe mélangeant tous les âges ».

Quelques jours plus tard nous avons accueilli une vingtaine de « Compagnons Saint François ». C'est un mouvement œcuménique international ouvert à tous. Les Compagnons proposent de participer à des pèlerinages (aussi appelés « routes ») en France et dans huit pays d'Europe. Ces « routes » durent de sept à dix jours, avec un thème de réflexion proposé chaque année, s'inscrivant dans une attitude de respect de la nature.



Le Tro Breizh



Les Compagnons de Saint-François

Retour sur la venue de jeunes handballeurs Dieppois



Du 22 au 26 août le club du Handball Beaussais Rance Frémur a reçu 12 jeunes venus du club de Dieppe Handball. Ce séjour fait suite à un début d'échange initié par le HBRF en août 2021 où huit jeunes du club ont été faire un stage d'une semaine sur les terres dieppoises. C'était aux jeunes normands de venir cette année...

Au programme de cette semaine sportive, séances handball le matin où les jeunes sportifs ont pu travailler ensemble sur des thèmes communs. La pratique est la meilleure des formations ! Quelques moments forts de la semaine avec une activité biathlon et battle archery en partenariat avec Horizon sport : Les licenciés ont aussi pu apprécier la soirée/ tournoi de beach hand sur la base nautique de Bétineuc.

Il ne fallait pas passer à côté d'une rencontre amicale ; aussi, le mercredi soir les deux clubs ont pu s'affronter cordialement. Ce moment de réelle fraternité s'est poursuivi par un repas tous ensemble autour d'un barbecue !!!

Les jeunes de Dieppe ont pu aussi visiter les villes de Saint-Malo et Dinard.

En fin de semaine, les Dieppois ont reçu une gourde estampillée Handball Beaussais Rance Frémur et un petit sac : échange de bons procédés puisqu'eux aussi avaient une gourde aux armes de leur club à offrir à leurs homologues de l'entente locale.

Tout le monde a été ravi de cette semaine, à tel point que le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine ...

Rose Duvilla Cohuet championne de France d'équitation

Fin juillet, à la Motte-Beuvron en Sologne siège de la F.F.E. (Fédération Française d'Equitation), s'est déroulé le championnat de France d'équitation par équipes de quatre cavaliers

L'événement a rassemblé 11 488 cavaliers et 11 114 chevaux dont les écuries des Perrières de la Ville-es-Nonais qui participait avec six cavaliers : deux en individuel et un en équipe de quatre dans laquelle figuraient deux jeunes de Plouër-sur-Rance, un de la Ville es Nonnais et une cavalière de notre commune. Après deux épreuves regroupant 33 équipes, les écuries des Perrières se sont qualifiées pour la finale dans la catégorie saut d'obstacles et a remporté le titre de champion de France. Notre championne Rose Duvilla-Cohuet n'en revient pas : « Cette expérience a été incroyable, je n'oublierais jamais cette compétition riche en émotions, je n'imaginais pas décrocher un tel titre »

Toutes nos félicitations à Rose et à sa monture Sapeur de Surfonds !



Journée prévention routière

L'association « les Cœurs Brisés de la Route », au cours de son vide-greniers, a sensibilisé les visiteurs sur les dangers de la route par plusieurs stands dédiés à la prévention routière.

Les plus courageux se sont embarqués dans le simulateur d'accident de la route, et ont pu constater les multiples dommages corporels que peuvent occasionner une voiture effectuant des tonneaux. Cette simulation met en évidence l'importance de la ceinture de sécurité, et de la dangerosité des objets qui se trouvent dans la voiture au moment d'un accident.

La présidente de l'association, Véronique Chotard souligne « pendant une année, je me suis consacrée à cet événement. Aujourd'hui, je suis déçue de la très faible participation des parents des écoles, et du peu d'intérêt des médias, pourtant la prévention routière devrait être l'affaire de tous. Je remercie, l'engagement des bénévoles, du CFA d'Auceleuc et la commune pour son aide ».



Association Kastell Douar

Avec sa Fête de l'été, Kastell Douar a réuni plus de 1 600 visiteurs. Balades en calèche, démonstrations de gouren ou de lancer de bottes de paille : les nombreuses animations ont permis à tous de profiter du cadre bucolique du château de la Motte-Olivet.

Le mélange de Fête de la musique, bourse de plantes et de marché des artisans a séduit le nombreux public.

Les visiteurs ont pu découvrir les avancées dans le jardin associatif géré en permaculture par ses membres.

La musique a été présente tout au long de la fête, avec des démonstrations de danses, un orchestre symphonique et des groupes traditionnels. L'association des veilleurs de contes de Dinan a su émerveiller petits et grands autour de la grotte de la Vierge Marie au milieu des arbres de la forêt, et l'association « les enfants de Brusvily » proposait des ateliers pour les plus petits.

Un espace ouvert d'échanges et de partages doit s'ouvrir courant octobre dans l'étable de la ferme tenu par des adhérents bénévoles. On y trouvera une bibliothèque partagée, un espace de discussions, un espace de trocs et de dons, le tout autour d'un café. Réservé dans un premier temps uni-

quement aux adhérents, une ouverture au public est envisagée courant 2023 selon l'avancée des travaux de mise aux normes. Pour toutes informations l'association est joignable aux 06.19.25.25.13. ou kastelldouar.pleslin@gmail.com, page facebook, association Kastell Douar.

ERRATUM : Le marché de Noël a été déplacé au samedi 10 Décembre de 10 h à 18 h, l'association recherche des bénévoles pour ses événements.



Une 1^{ère} animation couronnée de succès pour Pleslin Trigavou en fêteS

Créée en mai dernier, l'association Pleslin-Trigavou en fêteS a organisé, samedi 10 septembre, sa toute 1^{re} animation : un concert en plein-air sur le stade P.Vétier, où deux groupes sont intervenus. Men in Rock et Rital Polak, pour des reprises pop rock très appréciées du public, venu en nombre. Un petit air de guinguette sous les chapiteaux, une restauration assurée par des bénévoles motivés, cette 1^{ère} soirée laisse augurer de belles animations à venir. « Nous avons des pistes d'animations suite au questionnaire que nous avons distribué au forum des associations. Il y a de quoi faire pour

animer la commune, renforcer le lien social entre habitants. Cela passera par exemple par l'organisation d'une fête de la musique à Trigavou, et bien d'autres idées sont en cours de réflexion, comme une chasse aux œufs aux Mégalithes, pour n'en citer que quelques-unes » indique Jacky Hamon, président. Les associations de la commune sont invitées à se rapprocher de Pleslin-Trigavou en fêteS, et les bénévoles y sont les bienvenus.

Contact par courriel : pleslintrigavou.fetes@yahoo.com
Page Facebook Pleslin Trigavou En Fêtes.

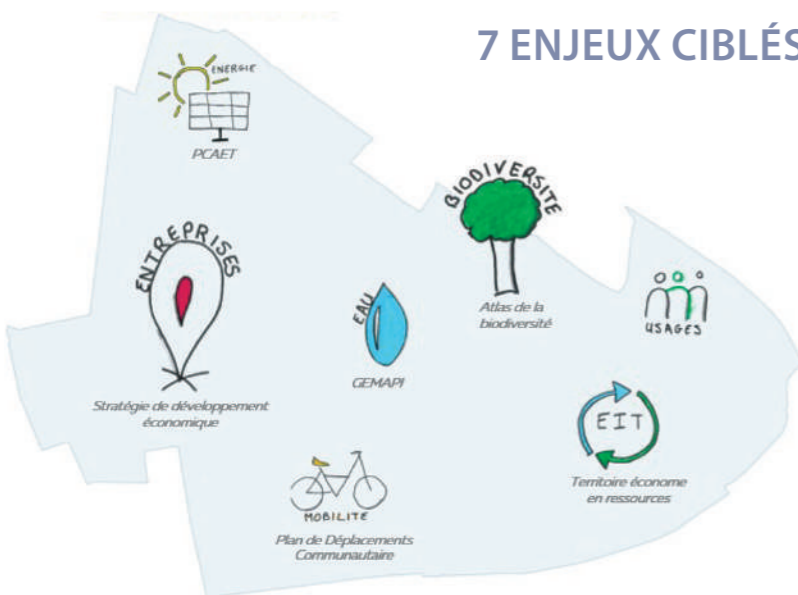
L'Ecoparc de Bel Air, une zone d'activités ambitieuse et innovante

Dinan Agglomération a lancé officiellement le 1er décembre 2021 les travaux de l'Ecoparc de Bel Air (Quévert/Aucaleuc) en présence d'élus, de l'Etat, d'entreprises et de partenaires. Dinan Agglomération dispose de 42 zones d'activités qui accueillent 674 entreprises, lesquelles emploient plus de 5 000 personnes. La zone d'activités de Bel Air sera sans doute le dernier grand projet de zone d'activités avant longtemps afin de maintenir une gestion raisonnée du foncier. La surface conséquente et l'attractivité géographique de ce site à proximité du nouvel échangeur de la Bézardais, permettent d'envisager le développement d'une zone d'activités ambitieuse en termes d'offre foncière et de haute qualité environnementale. Le développement de cette ZA s'inscrit dans une démarche d'exemplarité de type Ecoparc. Ce dispositif n'est pas un label, l'objectif est d'appliquer un modèle d'aménagement selon les particularités et la sensibilité environnementale du site ainsi qu'une analyse de l'empreinte écologique à long terme. L'Ecoparc de Bel Air veut concilier l'accueil et le développement des entreprises avec des objectifs de préservation de

l'environnement et de contribution aux transitions énergétiques. Par ailleurs, la ZA de Bel Air a été retenue par l'Etat comme « site industriel clé en main » dans le cadre du label « Territoires d'industrie ».



7 ENJEUX CIBLÉS... POUR OPTIMISER LE FONCIER



- 1 Fournir une solution d'implantation, notamment pour les entreprises du territoire en développement mais aussi pour accueillir de nouvelles entreprises.
- 2 Favoriser une gestion favorable de la biodiversité existante.
- 3 Préserver la ressource en eau en valorisant le système d'infiltration à la parcelle.
- 4 Favoriser l'écoconstruction et la production d'Energie Renouvelable.
- 5 Faciliter l'écologie industrielle et l'économie circulaire.
- 6 S'approprier l'écosystème.
- 7 Encourager les mobilités alternatives.

Modification de droit commun n°2 du PLUIH

Par délibération du 25 avril 2022, le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a décidé du lancement de la modification de droit commun n°2 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUIH), conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme. Pour valider les propositions de modification au PLUIH une enquête publique aura lieu du 14 octobre au 14 novembre 2022. Cette enquête publique sera consultable sur ces différents lieux :
• Siège Dinan Agglomération 8 rue Simone Veil 22100 DINAN

• Mairie de Caulnes 10 rue de la Ville Chérel 22350 CAULNES
• Maison intercommunale de Matignon rue du Chemin Vert 22550 MATIGNON
Elle sera également consultable sur le site internet de Dinan Agglomération, rubrique « Modification du PLUIH » et sur le site internet du registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4234>
La modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Dinan Agglomération ne concerne pas l'ajout de terrain constructible.



TRIGA VOUX (C.-du-N.) - La Place

Ce jour-là ! Le 3 septembre 1939

Le 3 septembre 1939 ! Beaucoup pensent immédiatement à la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne nazie. Mais ce jour-là, dans le journal hebdomadaire Bernadette, paraît un article inattendu concernant notre commune.

Le 3 septembre 1939, alors que la Deuxième Guerre mondiale débute pour notre pays, le N° 505 du journal Bernadette relate sur trois pages la légende de "la chèvre et le loup" de Trigavou. Dans le texte on lit Trigavou avec un x (Trigavoux). Ce n'est pas une erreur de frappe ; en effet dans les années 1930-1940, on ajoute systématiquement un x fantaisiste ; ainsi l'éditeur de cartes postales RAC écrit Trigavou avec un x.

Qu'était le journal Bernadette ? A la fin du XIXe siècle, à la faveur de l'alphabétisation croissante de la population dans le sillage des lois Ferry, le nombre de titres de presse pour enfants explose. Parmi ceux-ci, de nombreux illustrés destinés à la jeunesse, publiés hebdomadairement et généralement destinés à l'un ou l'autre sexe. A partir de 1905, avec la publication du premier numéro de La Semaine de Suzette par les éditions Gautier (futurs Gautier-Languereau) s'affirme un modèle de journal pour petites filles qui sera décliné par les différentes maisons d'édition dans les années qui suivront. Les publications Offenstadt proposent à partir de 1909 l'hebdomadaire Fillette ; elles seront suivies par la Maison de la Bonne Presse qui édite Bernadette à compter de 1914. Enfin, les éditions de Montsouris créent en 1921 Lisette. Ces quatre hebdomadaires, destinés à des fillettes de 7-8 ans à 15 ans, connaissent des tirages particulièrement importants qui peuvent atteindre 250 000 exemplaires par semaine, ainsi qu'une longévité remarquable, avec une seule période d'interruption pendant la Seconde Guerre mondiale et une disparition définitive entre 1960 et 1974.



Des paysans trouèrent la pauvre chèvre... (Voir page 225)



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.95.30

Centre ALSH / Tél : 02.96.82.36.84

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.83.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

Maison de l'enfance / Tél : 02.96.82.36.83 ou 06.63.30.66.77

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous

• Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous

• Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h

• Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous

• Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous

• Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous

• Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

→ Permanence de Chantal Bouloux, Députée

• Sur rendez-vous le vendredi 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courrier, par téléphone au 07 85 97 23 34 ou par courriel :

chantal.bouloux@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 1^{er} jeudi matin et 3^{ème} mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

HORAIRES MÉDIATHÈQUE LE TRIPLEX

Lundi : 16h30 - 18h30	Espace jeu vidéo ouvert
Mardi : 16h30 - 18h30	le mercredi de 14h30 à
Mercredi : 10h30 - 12h30	17h30 et le samedi de
et 14h - 18h	15h30 à 17h30
Jeudi : fermé	
Vendredi : 11h-13h	bibliothequepleslin@orange.fr
et 16h30 - 20h30	Tél : 02.96.27.57.34
Samedi : 10h30 - 12h30	
et 15h - 18h	

SECOURS ET SANTÉ

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

• Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe,

Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

• Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

Psychanalyste

Marie-Line Jaeger Boscher 06.84.28.12.77

• Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

MAISON DES SERVICES

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30

Tél. : 02 96 27 10 12

pleslin-trigavou@france-services.gouv.fr

• Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

École publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

École privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8h à 13h :

• Fruits et légumes

• Crêpes et galettes

• Produits Hakawerk

Le mardi devant la mairie annexe de 15h30 à 19h30

• Légumes locaux

VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

• Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas

• Samedi : 18 h : sushi

• Dimanche : 8 h : huîtres de Cancale (près de la boulangerie)

18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)

• Mardi : 17 h – 21 h : pizzas

• Mercredi : 18 h – 21 h : Food truck burger